

# Les gardiens du lac



**Vigies.** La perle bleue fédère plusieurs tribus aux pratiques toutefois bien différentes.

PAR AUDREY EMERY ET IAN HAMEL

## LES PROPRIÉTAIRES

C'est une tribu qui fait évidemment beaucoup d'envieux. Mais ces happy few revendiquent haut et fort leur normalité. Environ 500 propriétés sont recensées autour du lac, ce qui représente à peu près 2 000 habitants. « *Bien sûr, nous avons une chance inouïe d'habiter là, mais nous ne sommes pas une bulle de privilégiés coupés du monde. Nous participons aux fêtes communales et à la journée Lac en partage, qui rassemble les acteurs œuvrant pour sa préservation* », mar-

tèle Viviane Descollaz. Cette retraitée habite sur les bords du lac, à Duingt, depuis trente-cinq ans. Elle est la vice-présidente de l'Association des propriétaires riverains du lac (April), qui rassemble environ la moitié d'entre eux. Parmi lesquels de prestigieux héritiers, comme les Salomon Ruphy, qui possèdent le château de Châteauvieux. La plupart habitent des maisons construites avant 1930, avant la loi Littoral donc, qui impose théoriquement aux propriétaires une servitude de marchepied pour les promeneurs. Aux projets de reconquête des berges qui se multiplient les propriétaires de l'April opposent leur volonté de préserver l'équilibre actuel – en rappelant que seuls 27 % des rives sont privées – et leur crainte d'une surfréquentation touristique, déjà source de problèmes de sécurité et de nuisances. Pas seulement parce qu'avec des promeneurs à 5 mè-

**En alerte.** L'Association des propriétaires riverains autour de la vice-présidente, Viviane Descollaz (debout).

**« Au fond, nous avons le même objectif que les associations de défense de l'environnement, mais le dialogue est compliqué. »**

tres de leur jardin ces malheureux ne peuvent plus prendre leurs repas en terrasse. « *Il faut voir la quantité de déchets que les riverains bénévoles ramassent sur la promenade des Seines, à Sévrier, par exemple !* » s'offusque Viviane Descollaz. Pour elle, la préservation du lac n'est pas compatible avec l'afflux touristique : « *Au fond, nous avons le même objectif que les associations de défense de l'environnement, mais le dialogue est compliqué.* »

L'April est en effet en cours de procédure judiciaire contre l'Association lac d'Annecy environnement, qui souhaite l'ouverture d'un passage au public à Duingt, le long de 17 propriétés, alors que celui-ci débouche sur une zone protégée. « *Contrairement à une idée reçue, nous ne sommes pas des bétonneurs, souligne la vice-présidente de l'April. Si les rives sont belles, nous y sommes pour quelque chose et nous voulons transmettre ce patrimoine intact.* »